



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 17 FEVRIER 2015**

# Plus de 800 binômes dans la région

**ÉLECTIONS** Les candidats aux départementales avaient jusqu'à hier soir pour déposer leurs listes. La campagne ouvre le 9 mars

## Départementales

Mars 2015

Tous les départements du Sud-Ouest sont aujourd'hui à gauche à l'exception de la Charente-Maritime, présidée par l'UMP Dominique Bussereau. Qu'en sera-t-il après les élections départementales des 22 et 29 mars ? Le Parti socialiste dirige aujourd'hui en France 50 départements. Il pourrait, selon certaines estimations, en perdre entre 20 et 30, et une victoire du Front national fait partie des hypothèses envisagées dans quelques cas dans le nord et le sud-est du pays.

En Aquitaine, où le PS a déjà perdu plusieurs villes aux dernières municipales, deux départements sont généralement donnés comme susceptibles de basculer. Dans les Pyrénées-Atlantiques, gagnées par le PS en 2011, les centristes semblent en position de pouvoir l'emporter. Le Lot-et-Garonne, passé à gauche en 2004, pourrait également lui échapper le mois prochain.

D'autres bouleversements ne sont pas à exclure. Le combat s'annonce en effet également très serré en Charente. En Gironde, un chan-

gement de majorité est désormais considéré comme possible. Et même dans les Landes ou en Dordogne, de nombreux observateurs soulignent que la droite n'a jamais eu autant de chances de l'emporter, en raison à la fois du contexte politique national et du changement de mode de scrutin, qui permet de rebattre totalement les cartes. Le Front national compte bien peser de tout son poids sur ce scrutin pour confirmer les résultats des européennes. Dans plusieurs départements, il présentera des candidats partout, comme en Gironde, en Lot-et-Garonne, dans les Landes ou en Dordogne, avec la certitude d'être présent au second tour dans plusieurs cantons.

Plusieurs présidents sortants ne se représentent pas : Philippe Madrelle en Gironde, Bernard Cazeau en Dordogne, Georges Labazée dans les Pyrénées-Atlantiques.

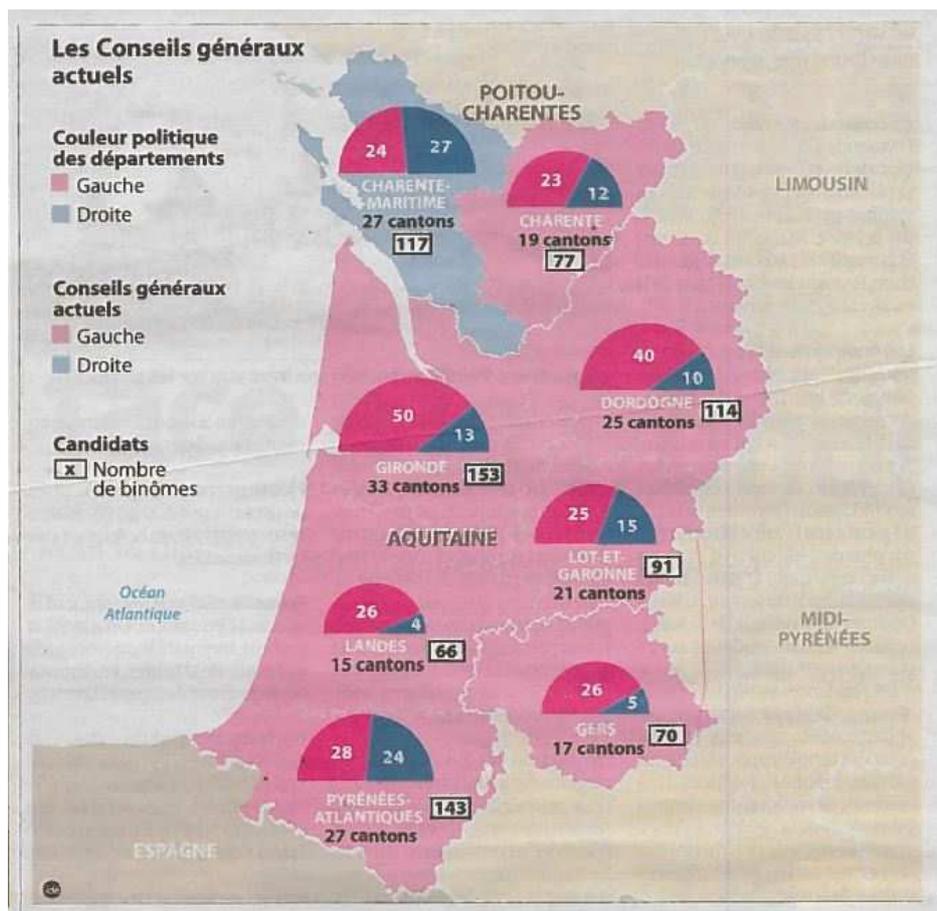
### D'avantage d'élus

Les conseillers généraux, qui siègent encore pour quelques jours au sein des assemblées départementales, ont été élus en mars 2008 et mars 2011. Leur mandat aurait dû prendre fin en mars 2014, mais il avait été prolongé d'une année en raison de la réforme. Ce scrutin des

22 et 29 mars est donc entièrement nouveau. Tout a changé. On ne parle plus d'élections cantonales mais d'élections départementales, et les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux. Ils ne sont plus renouvelés par moitié tous les trois ans : tous les conseillers sont élus en même temps pour une durée de six ans. Les cantons, eux aussi, ont été modifiés : la France va désormais compter 2 054 cantons, contre plus de 4 000 auparavant.

Le mode de scrutin, enfin, est également révisé : pour chaque canton, les candidats se présentent en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Il n'y aura donc plus un seul élu par canton, mais deux, le but étant d'assurer une meilleure représentation des femmes au sein des assemblées départementales, souvent très masculines. La loi précise qu'une fois élus « les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre ». Compte tenu de la révision de la carte cantonale, le nombre de conseillers ne sera toutefois pas multiplié par deux, mais il augmentera tout de même légèrement.

Lire également en pages départementales.



# 154 candidats dans 19 cantons

**POLITIQUE** In fine 77 binômes sont en course pour briguer un mandat dans un département détenu majoritairement par la gauche depuis 2004. État des lieux

Départementales

Mars 2015

**HÉLÈNE RIETSCH**

hurietsch@sudouest.fr

**I**ls sont finalement 154 candidats inscrits sur la ligne de départ pour ces élections départementales remodelées dans un département passé de 35 cantons à 19 (lire ci-contre). 154 prétendants pour 38 élus, preuve s'il en est que les réformes territoriales successives n'ont pas émoussé l'intérêt des hommes et des femmes prêts à s'investir encore pour la Charente. À ce jeu, Cognac-1 décroche haut la main le pompon avec sept binômes en lice, soit 14 candidats prêts à en décou-

vrir. Sur les forces en présence, on notera la percée du Front national, présent dans 17 cantons sur 19 (lire ci-dessous), ce qui est une première en Charente pour ce type de scrutin.

Toute la question, à cinq semaines du premier tour de scrutin, est bien entendu de savoir si le rapport de force actuel, favorable à la gauche (23 élus dont 14 PS, 8 DMG et 1 PC) pour 12 élus dans l'opposition (7 DVD, 3 UDI et 2 UMP) pourra ou non s'inverser. Bien malin celui qui peut déjà l'affirmer ou doser l'abstention (majoritaire en 2011). Ni « Le Monde » ni « Le Figaro » ne voient le département basculer à droite, quand « Le Journal du dimanche », a contrario, pense le changement possible.

## 1 « Feu sacré » et diversité de la gauche

Pour Michel Boutant, président du Conseil général, à nouveau candidat, « le feu sacré est toujours là » dans les rangs des candidats de la majorité départementale qui compte 15 sortants (dont certains élus de longue date) sur 38 candidats, et dont la moyenne d'âge flirte avec les 57 ans. Des candidats PS, encartés ou non, mais pas que. EELV (Europe Écologie-Les Verts), avec Maryse Lavie-



Certitude, cet hémicycle accueillera 19 femmes et 19 hommes.

PHOTO ARCHIVES ISABELLE LOUVIER

Cambot, présente sur cette liste son unique candidate, en binôme avec Michel Boutant. Une volonté pour la majorité départementale de mener « une bataille sans bluff ni illusion » face à des candidats de droite mais aussi, et, c'est là une faiblesse de l'équipe sortante, face à des candidats de gauche. Sur quatre cantons (Angoulême-1 et 3, Charente-Bonneure et Charente-Vienne), l'union de la gauche se heurte à des candidatures divers gauche, soutenues par les sections locales du PS ou portées simplement par des convictions citoyennes identifiées à gauche (Merioua et Verneuil sur Angoulême-1). Et sans compter la présence de candidats Front de gauche dans 12 cantons.

## 2 Front presque uni de la droite et du centre

La droite dite républicaine, elle, avance unie avec le centre. François Bonneau, actuel conseiller général de Rouillac, candidat sur le Val de Nouère, a dégainé le premier, dévoilant une liste quasi complète il y a

près d'un mois, très rarement en concurrence avec d'autres candidats divers droite. Sur 19 cantons précisément, seuls deux présentent plusieurs listes à droite. Il s'agit de Charente-Champagne et Cognac-1, au pays des vignes. Sachant que comme à gauche, elle compte aussi dans ses rangs des candidats sans étiquette.

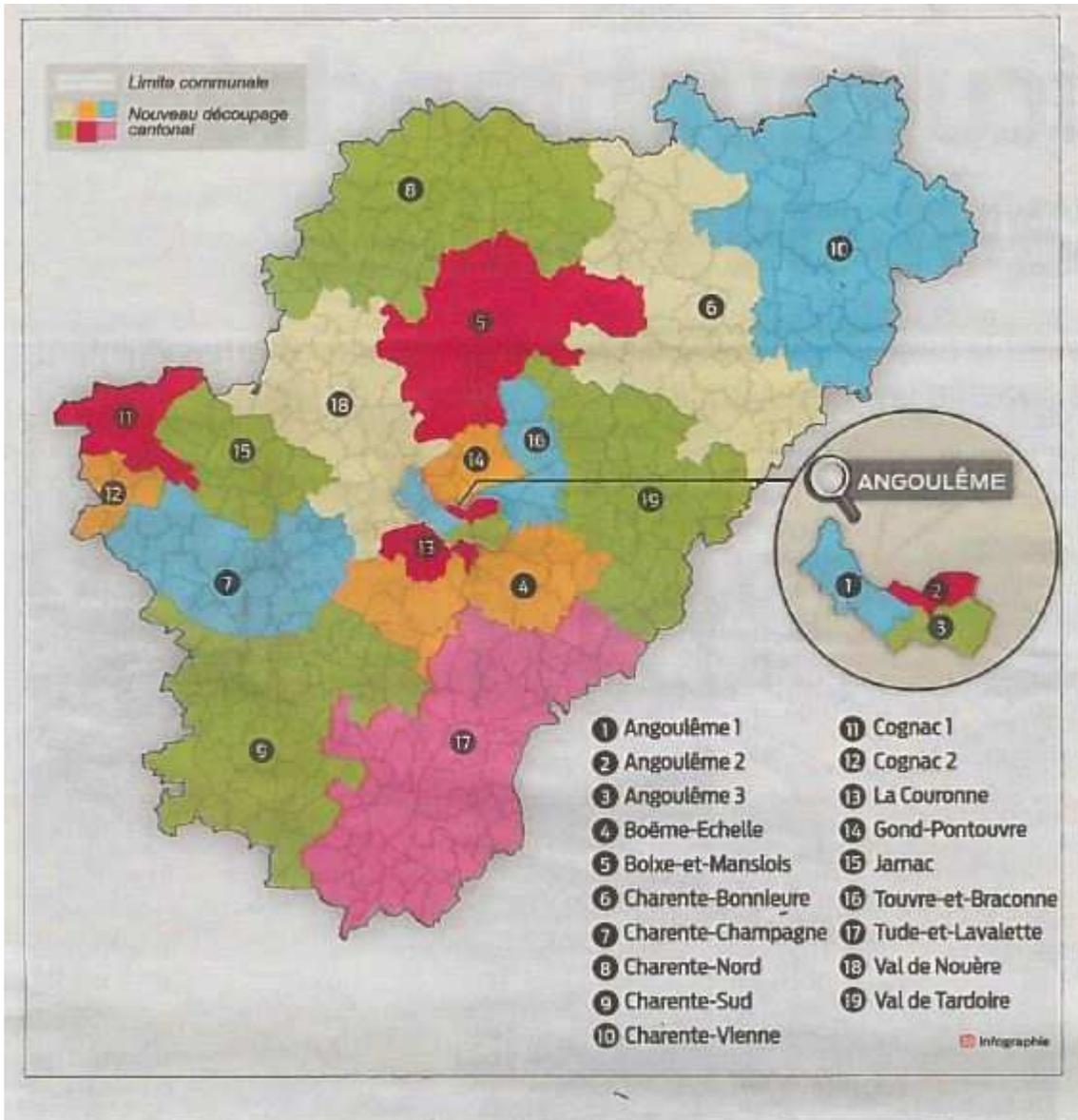
## 3 Nouveaux cantons et profils différents

Enfin, le ministère de l'Intérieur, grand ordonnateur du nouveau découpage cantonal, a voulu, rappelons-le, non seulement instaurer la parité, mais aussi corriger des inégalités démographiques, prenant comme moyenne départementale des bassins de 16 566 habitants (s'autorisant 20 % d'écart entre les cantons). Ce qui, au final, a abouti à une carte très contrastée, notamment sur le plan géographique, avec des cantons plus ou moins grands qui dessinent des campagnes de terrain forcément très différentes.

CANTONS	CANDIDATS	SUPLÉANTS
Angoulême-1	D. Cornet - N. Villeneuve (UG) C. Gillet - C. Meunier (FN) A. Bel - S. Cazenave (UD) D. Mérioua - C. Verneuil (DVG)	K. El Fellacou - H. Gingast Y. Chabernaud - M.-L. Dorlat A. Balltran - D. Terrade D. Thullier - L. Elouard
Angoulême-2	D. Duclaud - O. Gallet (FN) A. Richard - F. Sardin (UG) V. De Malliard - O. Rivière (UD)	J. Jobilleau - P. Crusilleau C. Viollet - S. Robert M.-P. Dubois - C. Monteiro
Angoulême-3	J. Guinand - V. Kerriguy (UG) F. Dahmani - R. Rahmani (DVG) D. Lavauzelle - C. Victoria (FG) M.-C. Cardoso - G. Gourmé (FN) S. Garcia - F. Nebout (UD)	N. Ausou - D. Aïcuna C. Dalla Valle - G. Phelippeau A. Lavigne - P. Rivret S. Gillet - J.-C. Mousnier S. Benassar - R. Acharki
Bonne-Echelle	M.-C. Rochard - J.-M. Tarnagna (UG) A. Andrieux - F. Lucas (UD) R. Diamanti - M. Nicoleau (FN)	J. Lacroix - M. Carteret E. Nouard - N. Gillalzeau J.-P. Moggi - B. Eltori-Diamanti
Bois-et-Marsais	B. Chatagnon - E. Laforge (FN) P. Berthoult - N. Bonnefoy (UG) P. Bernadeau - B. Gardette (UD)	M. Coudret - J. Pernet B. Lacoëuille - C. Soury M. Nouvet - A. Chailoux
Charente-Bourbonnaise	P. Jouaron - J.-P. Montauban (UG) J.-C. Fourgeaud - I. Vincent (UD) A. Bohère - C. Raynaud (FG) N. Duquenois - Y. Goutierre (FN) F. Point - S. Precigout (DVG)	D. Chagnaud - M. Buisson B. Gagnadour - A.-M. Soulat Y. Camaret - J. Charpentier K. Girard - N. Maître J.-J. Catrain - M. Derras
Charente-Champagne	A. J.-Michaud - B. Mauré (DVD) M. Fougère - M. Percept (DVD) P. Ormeche - M.-J. Vian (UG) M.-C. Gulonnet - J.-P. Zucchi (UD) A. De Azevedo - D. Moreau (FN)	I. Arnaud - G. Seguin S. Denis - F. Pellet G. Rambeau - M. Clerc A. Hervoit - P. Berton S. Roussel - F. Bulan
Charente-Nord	B. Fouré - D. Villat (UD) F. Bonnet - C. Boulenger (UG) V. Dorlac - C. Mauvillain (FG) P. Chatenet - C. Cogulet (FN)	A.-M. Lafond - F. Geoffroy B. Charbonneau - D. Ravaud M. Mauvillain - J.-L. Laroche J. Dupuis - L. Hespel
Charente-Sud	M. Bauret - J. Mikulovic (UG) J. Chabot - E. Lagarde (UD) F. Durand - J.-L. Poly (FG) C. Gelvaire - J. Jautin (FN)	M.-H. Gouffrant - B. Mauget D. Jarnac - E. Tapon I. Boisson - A. Gaignerot A. Henot - G. Gallet
Charente-Vienne	L. Jean - D. Trimmouliard (DVG) C. Bely - J.-P. Toumier (FN) F. Audouin - E. Gagneur (FG) J. Martineau - M.-C. Polinet (UD) P. Bouty - J. Durepaire (UG)	D. Blaudy - K. Derras K. Tardieux - D. Legathe C. Massias - M. Ternet C. Faubert - E. Lohues B. Savy - V. Lebraud
Cognac-1	I. Berthelot - D. Souchaud (DVD) D. Magloue - C. Poncey (FG) G. Clot - I. Lassalle (FN) N. Lacroix - R. Richard (UG) J.-F. Depoutot - M. Depoutot (EXD) L. Jousson - C. Penlot (DVD) J.-H. Lalève - F. Pêchevis (UD)	B. Mahé de Boislan - P. Grenier P. Roger - M. Le Floch J.-C. Sitzia-Le Blond - B. Winder L. Mandeau - R. Carry M. Riestoin - S. Gravelle M. Berger - N. Varlez F. Paumerot - R. Machet
Cognac-2	P.-A. Dorange - S. Marnet (FG) F. Neraudeau - L. Zernati (FN) J. Gombert - E. Richaud (UD) C. Gombaudo - D. Toubouli (UG)	B. Giry-Latterrière - M.-L. Flanquart J. Raffin - J. Dupuis P.-Y. Briand - C. Naudeau L. Rebat - C. Diaby
La Couronne	A. Bonichon - M.-L. Houry (UD) J.-F. Douré - F. Godichaud (UG) P. Deplanque - D. Thomas (FN)	E. Blondel - A. Gröller G. Bruneteau - J. Sartori J. Bertrand - A. Pignoux
Saint-Porte	P. Fauconnet - A. Robichon (FN) J. Filloux - T. Simonin (UG) C. Meyer - B. Mège-Declercq (UD) M.-L. Guerin - B. Pieme (FG)	D. Defrecq - M. Boulon D. Bernard - D. Bréjou C. Fonbaron - A. Chailoux A. Feuillade Masso - M. Blanchon
Jarnac	F. Baillet - D. Beaufort (FG) J.-P. Demeul - S. Marsaud (UG) C. Boulon - L. Gauthier (FN) C. Parent - J. Sourisseau (UD)	C. Darjau - P. Roau C. Roy - N. Deschamps R. Localme - A. Gillet S. Chapt - P. Laffarge
Touze-et-Brocas	G. Chapin - A. Verges (UD) J. Persyn - F. Ziad (UG) A. Derycke - A. Marc (DVG)	P.-A. Ducher - S. Autin M. Buisson - N. Guenole S. Texier - I. Fostan
Tude-et-Lavalette	N. Bergeat - M. Joubert (FG) D. Jobit - C. Labrousse (UD) A. Rivière - M. Vella-Frugier (UG) D. Dumas - E. Rodriguez (FN)	A. Orth - B. Boulay J. Boniface - S. Moulin P. Galles - C. Goraou F. Rodriguez - M.-C. Huguery
Val de Noyère	A.-M. Bernazeau - F. Roy (UG) B. Cloutour - L. Meunier (FN) D. Almé - S. Desherces (FG) M.-H. Beaugendre - F. Bonneau (UD)	I. Moufflet - P. Voudon S. Bedon - L. Lacellerie P. Larmuseau - E. Ganachaud S. Bouchet - C. Barbéri
Val de Tardoire	N. Bourdier - R. Merle (FG) M. Boutant - M. Lavie-Cambot (UG) D. Combeau - D. de Lorgeil (UD)	M. Vandert - H. Barraud D. Pucak - V. Garot C. Desplanches - A. Charbon



Le tirage au sort de l'ordre des candidats sur les panneaux électoraux, hier, vers 17 heures, à la préfecture. PHOTO HÉLÈNE RIETSCH



## Un duo Mamet-Dorange pour Cognac 2

**POLITIQUE** Deux piliers du Parti de gauche se présentent dans la continuité de leur engagement local

Départementales  
Mars 2015

Le Front de gauche s'est réparti les rôles pour les deux cantons de Cognac. Le PCF a hérité de Cognac 1, le Parti de gauche de Cognac 2 (ex-Cognac-sud). La liste y est menée par deux militants aguerris. L'engagement de Sylvie Mamet, psychologue âgée de 55 ans, remonte au combat du collectif de défense des services publics contre la délégalation



P-A. Dorange, S. Mamet, M-L. Flanquart et B. Giry-Laterriere. P.H.M.

de la chirurgie de l'hôpital au privé, dans les années 2000.

Élue au conseil municipal avec Michel Gourinchas en 2008, elle faisait partie des trois « sécessionnistes » à la fin du mandat. « J'ai toujours été

sur une ligne antilibérale », rappelle-t-elle. Pierre-Alain Dorange, informaticien industriel âgé de 47 ans, a ouvert un blog, « Citoyen de Cognac », en 2005, avant de monter au front au sein du comité de défense

des services publics puis du Parti de gauche.

### Défenseurs du Département

Les candidats s'inscrivent dans la lignée des idées qu'ils soutiennent depuis dix ans. Ils défendent l'échelon départemental, pour sa proximité, avec des enjeux qui leur tiennent à cœur, tels que l'eau, le social ou les transports.

Leurs suppléants figuraient avec eux sur la liste menée par Brigitte Bonneau aux élections municipales. Marie-Laure Flanquart, assistante sociale inter-entreprises, encartée au Parti de gauche, s'est investie depuis la campagne de Jean-Luc Mélenchon aux présidentielles en 2012. Bertrand Giry-Laterriere, professeur de mathématiques âgé de 41 ans, prolonge une implication dans des instances scolaires comme représentant des enseignants ou des parents d'élèves.

# Élections départementales: la nouvelle donne

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

**S**oixante-dix-sept binômes, 154 candidats sur la ligne de départ. Le 29 mars au soir, il n'en restera que 19. Dix-neuf pour tenir la barre du conseil général jusqu'en 2021. Les 22 et 29 mars, les Charentais renouvelleront entièrement leurs élus au Département: une première depuis 1982, conséquence de la réforme territoriale. Depuis hier, les candidatures sont closes.

## Le FN perce avant même le premier tour

Enseignement majeur des listes déposées: le Front national confirme sa percée avant même le premier tour. Le parti d'extrême droite présente 17 tickets en Charente. Une première dans un département où le FN avait placé pour la première fois une candidate au second tour en 2011. Seuls les cantons de Val-de-Tardoire et Touvre-et-Bruconnne n'ont aucun prétendant bleu Marine.

Et peut-être La Couronne. Car si la préfecture a inscrit le ticket Pierre Deplanque - Dolorès Thomas sous l'étiquette FN - celle sous laquelle ils se sont présentés aux municipales de La Couronne - Christophe Gillet, le secrétaire départemental du parti, ne l'entend pas de cette oreille. «Pierre Deplanque est un cas psychiatrique. Il ne fait pas partie du FN.» Il a déjà saisi la commission de propagande du FN du cas Deplanque.

En tout cas, il est loin le temps où le parti de Marine Le Pen peinait à trouver des candidats prêts à se dévoiler sur les affiches du FN. Ainsi, dans le canton de Cognac 1, Georges Clot, l'ancien maître de chai de Rémy Martin, se lance aux côtés d'Isabelle Lassalle. À Cognac 2, ce sont deux anciens commerçants du centre-ville qui porteront la flamme du parti d'extrême droite.

Le Front de gauche, lui, a réussi à

présenter 12 équipes pour faire pencher un peu plus la balance à gauche. Parmi les candidats, on retrouve notamment Dany Aimé, l'ancienne présidente des Prud'hommes, qui fermera dans Val-de-Noyère. Denis Lavauzelle, élu de gauche à Soyaux, portera aussi les couleurs du Front de gauche. Comme Rémy Merle, le maire de Coulgens, qui se présente face à Michel Boutant dans le canton Val-de-Tardoire.

## Combats fratricides à gauche et à droite

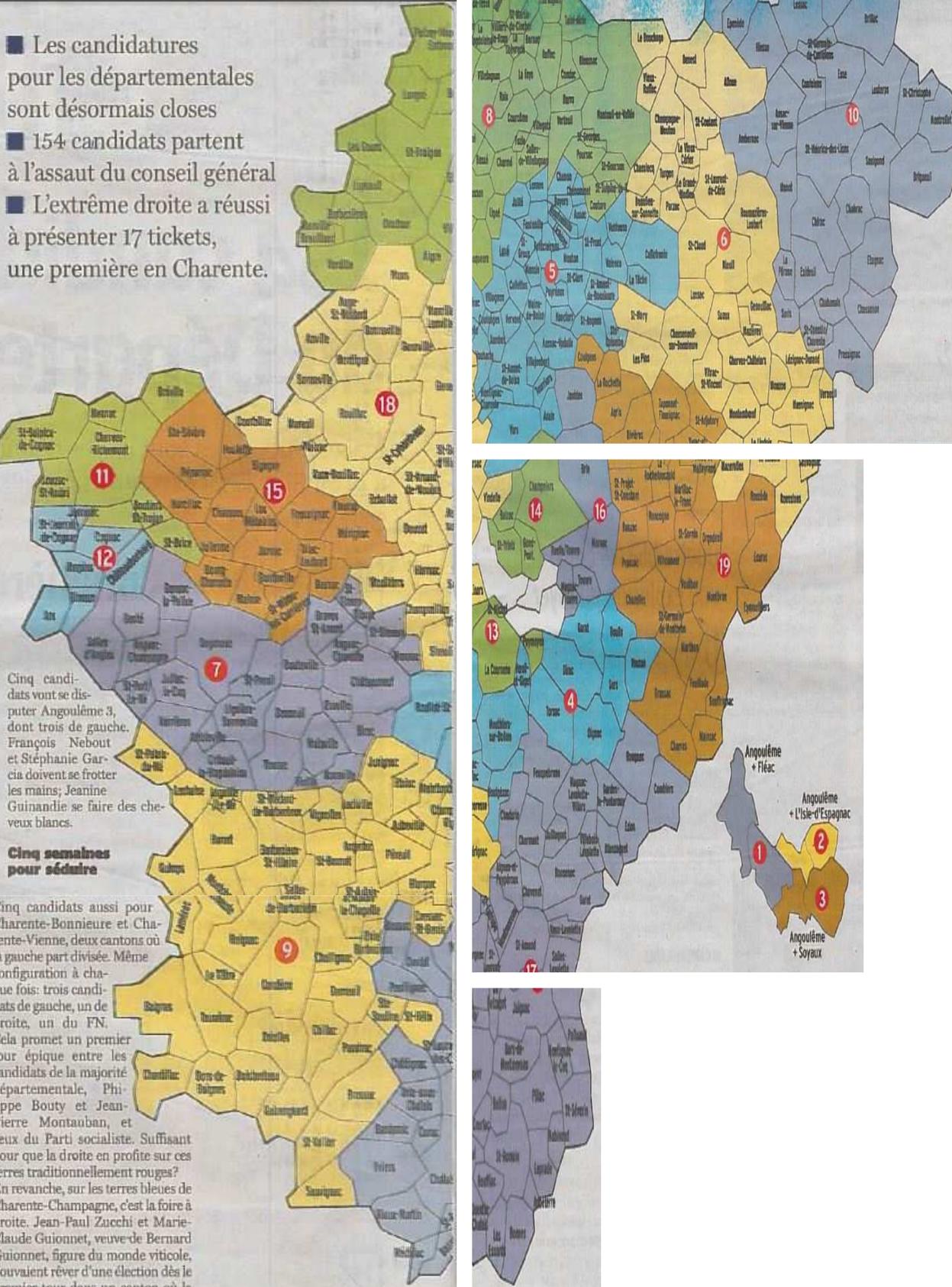
Autre élément frappant: certains cantons aiguïssent sacrément les appétits. Dans celui de Cognac 1, aujourd'hui détenu par Robert Richard, c'est carrément l'embouteillage. Deux prétendants de gauche, trois de droite, deux d'extrême droite, les électeurs vont avoir le choix, ce qui devrait en fine profiter au candidat sortant. Déjà gêné par la candidature dissidente de Lillian Jousson, Jean-Hubert Lelièvre, le candidat de l'opposition départementale, va aussi devoir composer à droite avec Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice. Sans parler de la candidature FN Lassalle-Clot et de celle de Michèle Depoutot, ex-FN désormais mégrétiste, qui a séduit son mari pour composer un ticket familial.

- Les candidatures pour les départementales sont désormais closes
- 154 candidats partent à l'assaut du conseil général
- L'extrême droite a réussi à présenter 17 tickets, une première en Charente.

Cinq candidats vont se disputer Angoulême 3, dont trois de gauche. François Nebout et Stéphanie Garcia doivent se frotter les mains. Jeanine Guinandie se faire des cheveux blancs.

## Cinq semaines pour séduire

Cinq candidats aussi pour Charente-Bonneure et Charente-Vienne, deux cantons où la gauche part divisée. Même configuration à chaque fois: trois candidats de gauche, un de droite, un de FN. Cela promet un premier tour épique entre les candidats de la majorité départementale, Philippe Bouty et Jean-Pierre Montauban, et ceux du Parti socialiste. Suffisant pour que la droite en profite sur ces terres traditionnellement rouges? En revanche, sur les terres bleues de Charente-Champagne, c'est la foire à droite. Jean-Paul Zucchi et Marie-Claude Guionnet, veuve de Bernard Guionnet, figure du monde viticole, pouvaient rêver d'une élection dès le premier tour dans un canton où la gauche a eu toutes les peines du monde à constituer une équipe qui tienne la route. Au final, deux autres candidats de droite se lancent: Michel Fougères, maire de Critueil, et Bernard Mauzé, maire de Gensac. La campagne officielle débute maintenant. Les 154 candidats ont désormais cinq semaines pour séduire les Charentais. Et valider la politique menée depuis 2004 par l'équipe Boutant ou, au contraire, sonner l'heure de l'alternance.



**14**  
**GOND-PONTOUVRE**

- Pascal Fauconnet et Albane Robichon (FN)
- Jeanne Filloux et Thibault Simonin (UG)
- Corinne Meyer et Benoît Miège-Declercq (UD)

**1**  
**ANGOULÊME 1**

- David Coquet et Nadine Villeneuve (UG)
- Christophe Gillet et Catherine Meunier (FN)
- Agnès Bel et Samuel Cazenave (UD)
- Djillali Merlioua et Claudine Verneuil (DvG)

**2**  
**ANGOULÊME 2**

- Danielle Duclaud et Olivier Gallet (FN)
- Annick Richard et Frédéric Sardin (UG)
- Véronique De Maillard et Olivier Rivière (UD)

**3**  
**ANGOULÊME 3**

- Jeanine Guinandie et Victor Kerrigu (UG)
- Fadila Dahmani et Rachid Rahmani (DvG/PS)
- Denis Lavauzelle et Christine Victoria (FG)
- Marie-Christine Cardoso et Geoffroy Gourre (FN)
- Stéphanie Garcia et François Nebout (UD)

**4**  
**BOËME-ECHELLE**

- Marie-Claude Rochard et Jean-Michel Tamagna (UG)
- Annick Andrieux et François Lucas (UD)
- René Diamanti et Marilynne Nicoleau (FN)

**6**  
**CHARENTE-BONNIEURE**

- Pascale Jouaron et Jean-Pierre Montauban (UG)
- Jean-Claude Fourgeaud et Ingrid Vincent (UD)
- Alain Bohère et Catherine Raynaud (FG)
- Nicolas Duquerroy et Yzeult Goutierre (FN)
- Fabrice Point et Sandrine Précigout (DvG/PS)

**8**  
**CHARENTE-NORD**

- Brigitte Fouré et Didier Villat (UD)
- Franck Bonnet et Catherine Boulenger (UG)
- Violetta Dorlac et Christophe Mauvillain (FG)
- Patrick Chatenet et Céline Coquet (FN)

**5**  
**BOIXE-ET-MANSLOIS**

- Bernadette Chatagnon et Eric Laforge (FN)
- Nicole Bonnefoy et Patrick Berthaud (UG)
- Patrick-Edouard Bernadeau et Bernadette Gardette (UD)

**7**  
**CHARENTE-CHAMPAGNE**

- Bernard Mauzé et Aurélie Joumier-Michaud (DvD)
- Michel Fougère et Monique Percept (DvD)
- Philippe Ormeche et Marie-Jeanne Vian (UG)
- Marie-Claude Guionnet et Jean-Paul Zucchi (UD)
- Aurélie De Azevedo et Denis Moreau (FN)

**9**  
**CHARENTE-SUD**

- Marie Bauret et Jacques Mikulovic (UG)
- Jacques Chabot et Isabelle Lagarde (UD)
- Françoise Durand et Jean-Louis Poly (FG)
- Christine Galvaire et Jérôme Jaulin (FN)

**11**  
**COGNAC 1**

- Isabelle Berthelot et Dominique Souchaud (DvD)
- Olivier Magique et Claudine Poncy (FG)
- Georges Clot et Isabelle Lassalle (FN)
- Nathalie Lacroix et Robert Richard (UG)
- Jean-François et Michèle Depoutot (MNR)
- Lilian Jousson et Christiane Perriot (DvD)
- Jean-Hubert Lellèvre et Florence Pechevis (UD)

**12**  
**COGNAC 2**

- Pierre-Alain Dorange et Sylvie Mamet (FG)
- Francis Neraudeau et Laika Zelmati (FN)
- Jean Gombert et Emilie Richaud (UD)
- Christel Gombaud et Olivier Touboul (UG)

**13**  
**LA COURONNE**

- André Bonnichon et Marilyn Houry (UD)
- Jean-François Dauré et Fabienne Godichaud (UG)
- Pierre Deplanque et Dolorès Thomas (FN)

**10**  
**CHARENTE-VIENNE**

- Lilian Jean et Danielle Trimoulinard (DvG/PS)
- Claire Bely et Jean-Pierre Tournier (FN)
- Fabrice Audoin et Edwige Gagneur (FG)
- Jacky Martineau et Marie-Claude Poinet (UD)
- Philippe Bouty et Jeanine Durepaire (UG)

**16**  
**TOUVRE-ET-BRACONNE**

- Guillaume Chupin et Anne Vergez (UD)
- Jacques Persyn et Fatna Zyad (UG)
- Alain Derycké et Annie Marc (DvG)

**17**  
**TUDE-ET-LAVALETTE**

- Nathanaële Bergeat et Michel Joubert (FG)
- Didier Jobit et Christine Labrousse (UD)
- Alain Rivière et Marilyn Vella-Frugier (UG)
- David Dumas et Estelle Rodriguez (FN)

**18**  
**VAL-DE-NOUÈRE**

- Anne-Marie Bernazeau et Francis Roy (UG)
- Bernard Clautour et Laura Meunier (FN)
- Dany Aimé et Serge Desherces (FG)
- Marie-Henriette Beaugendre et François Bonneou (UD)

**19**  
**VAL-DE-TARDOIRE**

- Nicoïlle Bourdier et Rémy Merle (FG)
- Michel Boutant et Maryse Lavie-Cambot (UG)
- Danielle Combeau et Dominique De Lorgeril (UD)

**15**  
**JARNAC**

- Françoise Ballet et Denis Beaufort (FG)
- Jean-Pierre Denieul et Sandra Marsaud (UG)
- Christian Boin et Laurence Gauthier (FN)
- Catherine Parent et Jérôme Sourisseau (UD)

# L'Aquitaine se prépare à gérer une eau moins abondante

**CLIMAT** La hausse des températures et la baisse du manteau neigeux se profilent

La semaine passée se tenait au Conseil régional d'Aquitaine une journée consacrée à « la stratégie d'adaptation aux changements climatiques » et à leur impact sur la disponibilité de la ressource en eau. Une déclinaison du rapport « Prévoir pour agir, la Région Aquitaine anticipe le changement climatique », commandé par l'institution à un aréopage scientifique de haut niveau, coordonné par le climatologue Hervé Le Treut et publié il y a deux ans.

Directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences de l'environnement, Hervé Le Treut était présent à cette rencontre qui a esquissé les tensions à venir sur les usages de



Les scientifiques prévoient qu'à l'horizon 2050 les sécheresses seront plus fréquentes et amplifiées. PHOTO ARCHIVES « SO »

l'eau. Avec une température moyenne annuelle qui pourrait augmenter de 1,5° à 2,8 °C dans le Sud-Ouest à l'horizon 2050, les sécheresses seront plus marquées, la consommation d'eau par les végé-

taux plus importante, et le manteau neigeux plus fin. Il devrait se réduire de 35% à 60% dans les Pyrénées d'ici à 2050, avec une durée d'enneigement elle aussi inscrite à la baisse. « Il faut apprendre à s'y préparer.

L'eau est un marqueur essentiel de ce qui nous attend, en quantité comme en qualité », a indiqué Alain Rousset, le président (PS) de la Région Aquitaine.

## « Le climato-fatalisme »

Il a profité de l'occasion pour paraphraser une convention de partenariat 2014-2018 avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne. L'objectif ? « Une gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques » qui passe notamment par « des mesures particulières de gestion et de valorisation des zones humides ».

Directeur général de l'Agence, Laurent Bergeot s'est empressé de dire que la préservation de la ressource était « au cœur des réflexions de l'Agence ». Celle-ci a d'ailleurs mené une étude prospective sur le bassin de la Garonne à l'horizon 2050. « Le danger serait de passer du climato-scepticisme au climato-fa-

talisme. Il y a des choses à faire », assure Laurent Bergeot.

Les choix seront largement tributaires des arbitrages entre des besoins antagoniques. Dans un contexte de hausse démographique, il faudra probablement alimenter en eau potable un million de personnes en plus en 2040 sur le bassin Adour-Garonne. Les besoins en irrigation risquent d'augmenter de 30% d'ici à 2050, à surface et culture égales. Ces deux hausses croiseront la courbe de la ressource, à la baisse.

Le cas pratique intéresse au plus haut point Hervé Le Treut. « Les grandes conférences internationales sur le climat ne sont pas en lien direct avec les citoyens. Là, à l'échelle régionale, nous pouvons partager le diagnostic scientifique avec les autorités et les citoyens. C'est un laboratoire de ce qu'il convient de faire », juge-t-il.

Jean-Denis Renard

## LGV sud de Bordeaux : c'est un premier pas

**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
L'avis est favorable pour les aménagements à la sortie sud de Bordeaux. Le tronçon fait 12 km

Pour les zélateurs d'une nouvelle ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse d'une part, Bordeaux et Dax d'autre part, c'est un timide premier pas. La commission chargée du suivi de l'enquête publique vient de rendre un avis favorable pour les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux. Ce n'est qu'une partie minime de ce que serait la future ligne : 12 kilomètres depuis Bègles jusqu'à Saint-Médard-d'Eyrans, à la sortie sud de l'agglomération bordelaise. La réalisation d'une ou de deux voies supplémentaires (suivant les en-

droits) est incluse dans le projet, ainsi que le réaménagement des gares et la suppression de six passages à niveau.

Pour ce « grand projet ferroviaire du Sud-Ouest » (GPSO), l'enquête publique était tronçonnée en trois parties distinctes : la sortie sud de Bordeaux, la sortie nord de Toulouse et la nouvelle ligne entre les deux villes et jusqu'à Dax au sud. On attend les avis pour les deux autres enquêtes publiques, l'attention se focalisant surtout sur la LGV proprement dite, en particulier en Sud-Gironde.

Pour les 12 kilomètres au sud de Bordeaux, la procédure va se poursuivre, éventuellement jusqu'à la déclaration d'utilité publique (DUP). Celle-ci doit intervenir dans un délai d'un an après la clôture de l'enquête.

## ■ LGV

### Les communes traversées veulent une redevance pérenne

Les communes membres de la coordination interrégionale LGV Sud Europe Atlantique et Bretagne Pays-de-Loire viennent de se réunir pour la première fois depuis les dernières élections municipales. Elles ont décidé de préparer un recours contre l'État pour obtenir le versement d'une redevance pérenne par le concessionnaire de la ligne à grande vitesse. Les communes traversées par le rail s'appuient sur une loi qui impose une telle taxe aux concessions autoroutières privées. « Cela peut représenter plusieurs milliers d'euros par an en fonction du kilométrage », indique Gérard Saumon, le président de la coordination. Parallèlement, en Gironde, les élus concernés ont écrit à leurs parlementaires pour appuyer la démarche. « Pour l'heure, l'État nous répond que faire une telle loi remettrait en cause les conventions entre l'État, le concessionnaire et les grandes collectivités qui ont participé au financement », s'étonne Gérard Saumon. « Avec cet argument que Vinci pourrait demander aux collectivités de mettre un peu plus la main à la poche. Mais nous n'avons jamais obtenu copie de ces conventions », ajoute le président de la coordination interrégionale. Ces élus pointent d'autres zones très floues. Partout sur le parcours, les communes constatent des délais. En clair, des petits bouts de terrain non utilisés par Cosea et dont l'entretien risque de retomber sur le dos des communes concernées qui n'ont rien demandé. A noter enfin que Gérard Saumon doit rencontrer aujourd'hui Jean-François Dauré, le président de Grand'Angoulême pour qu'ils coordonnent leurs actions respectives, l'un pour la redevance pérenne, l'autre pour les dessertes locales.

## POLÉMIQUE SUR LA DESSERTE LGV D'ANGOULÊME

# La SNCF face à la fronde

Délicat exercice de communication pour la direction régionale de la SNCF, réunie hier à Poitiers

DANIEL BOZEC

d.bozec@sudouest.fr

C'était jour de conférence de presse, hier matin à Poitiers, pour la direction régionale de la SNCF. Un rendez-vous annuel, où l'on vante volontiers qualité de service, nouvelles offres commerciales et grands projets, rattrapé en ce début d'année 2015 par la fronde des élus charentais, vent debout contre la réduction annoncée du nombre d'arrêts en gare d'Angoulême à l'horizon 2017, année d'entrée en service de la ligne à grande vitesse (LGV). La Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, dès l'automne, la Communauté de communes du Grand Cognac, fin janvier, et le Conseil général, début février, ont annoncé la suspension de leur contribution au chantier (1).

Directeur régional SNCF Mobilités Aquitaine-Poitou-Charentes, Olivier Devaux s'est d'abord efforcé de commenter tout en rondre la situation, jugeant « les attentes des territoires légitimes » et plaidant pour « le processus de concertation » en cours. Reste pourtant, convient-il, à trouver « un point d'équilibre entre le contexte économique, à l'aune de la situation actuelle, et non pas à l'aune des décisions qui ont été prises ».

### « Pas de fréquence arrêtée »

Une référence explicite à la convention signée en 2011 entre l'État, Réseau ferré de France (RFF) et les collectivités traversées par la ligne Tours-Bordeaux, qui s'appuyait sur 22 arrêts quotidiens en gare d'Angoulême. Et si une « hypothèse de travail » ramène à 14 le nombre d'arrêts, « il n'y a pas de fréquence arrêtée », tente de rassurer Éric Redonnet, directeur TGV Aquitaine-Poitou-Charentes.



Début janvier, à hauteur de Villognon, début de la courbe de raccordement de la ligne LGV avec la gare d'Angoulême. PHOTO ARCHIVES GUILLAUME BONNARD

« C'est le raccordement en gare d'Angoulême, plutôt qu'une gare en rase campagne, qui plaiderait désormais en défaveur d'une desserte optimale : « C'est la première ligne à grande vitesse sans gare nouvelle. Ici, un arrêt, c'est autour de quinze minutes avec les raccordements », fait remarquer Éric Redonnet. Alors qu'un rapport de la Cour des comptes rendu à l'automne dernier sur le coût de la grande vitesse ferroviaire préconise une moindre desserte dans les gares intermédiaires, « on est sur un cas pratique », souffle-t-il.

« Une perte d'un tiers de trains sur Angoulême, ce n'est pas acceptable », oppose Jean-François Macaire, président du Conseil régional, à la table de la conférence de presse, réseau des trains express régionaux oblige. « Ce serait un comble qu'on

ait moins de trains à Angoulême alors qu'on va électrifier Angoulême-Royan (2). »

Quant à la position des collectivités charentaises, « elle est non conforme aux engagements contractuels », dit tout net Alain Autruffe, directeur territorial SNCF Réseau (ex-RFF). Et d'ajouter : « L'engagement de cofinancement a été souscrit, il n'y a pas de subordination explicite à un niveau de dessertes qui

relèvent des opérateurs. Et il n'est pas interdit à d'autres opérateurs de venir faire du trafic. » Où l'on pressent que les négociations ne seront pas simples...

(1) Au total, les trois collectivités se sont engagées à abonder le chantier à hauteur de 45 millions d'euros.  
(2) L'électrification de la ligne figure au contrat de plan d'État-Région 2015-2020 en passe d'être signé.

## Une nouvelle offre le week-end

La SNCF déclina chaque week-end, à partir du 4 avril, une offre « 100 % éco » avec un aller-retour Paris Austerlitz-Bordeaux. Un interclôtés, et non pas un TGV, qui s'arrêtera à Poitiers et Angoulême (à l'aller, départ très matinal à 7 heures de Paris-Austerlitz, arrêt en gare d'Angoulême à 10 h 35 ; au retour, départ de Bordeaux à 18 h 30, arrêt à Angoulême à 19 h 30, arrivée à Paris à 22 h 50). Le tarif se veut compétitif : en deuxième classe, un Paris-Angoulême aller-retour, le 4 avril, affiche 55 euros. L'offre est uniquement disponible sur Internet. Durée du trajet : 3 h 18. Dès 2016, l'offre sera étendue du vendredi au lundi « pour répondre à cette période de forts déplacements loisirs ». Par ailleurs, la SNCF consacrera 5,2 millions d'euros au réaménagement de la gare d'Angoulême et à la création d'un parking de 300 places, côté médiathèque. « Premier volet » de cette entreprise de modernisation, « les quais et les souterrains », à hauteur de 700 000 euros.

relèvent des opérateurs. Et il n'est pas interdit à d'autres opérateurs de venir faire du trafic. » Où l'on pressent que les négociations ne seront pas simples...

(1) Au total, les trois collectivités se sont engagées à abonder le chantier à hauteur de 45 millions d'euros.

(2) L'électrification de la ligne figure au contrat de plan d'État-Région 2015-2020 en passe d'être signé.

# La SNCF campe sur ses positions

La direction régionale de la SNCF communiquait hier ces bons chiffres en Poitou-Charentes. Deux jours avant la venue du médiateur, elle a défendu son projet de desserte en 2017.

Richard TALLET  
rtallet@charentelibre.fr

«Le nombre de dessertes ne faisait pas partie du contrat formel.» Alain Au-truffe, le directeur territorial de SNCF Réseau (ex-RFF) n'a pas l'intention de se faire marcher sur les pieds par les élus régionaux. Hier, avec d'autres directeurs régionaux, il avait prévu de ne parler que des 83% de voyageurs satisfaits des TGV à l'heure lors d'une conférence de presse de la direction régionale. Mais si beaux étaient ces chiffres, ils n'ont pas réussi à occulter le vrai sujet. «Les collectivités qui ont suspendu le versement de leur participation [conseil général et GrandAngoulême, NDLR] ont tort, elles ne respectent pas le contrat», ajoutait-il. Tout en expliquant le pourquoi du tiers de dessertes en moins par rapport aux prévisions.

»  
On ne peut pas être un territoire traversé par des trains qui ne s'arrêtent pas.

«Sur cette ligne, il n'y a aucune gare extérieure comme sur les autres voies LGV. Le TGV perd 15 minutes pour rejoindre la gare

d'Angoulême», détaille-t-il comme si le problème était nouveau. Lors de la signature de la convention en 2009, toutes ces contraintes étaient connues et ne semblaient pas poser problème. Pas sûr que ces propos calment la colère des élus angoumoisins qui, le 6 février, étaient à quai pour réclamer les 23 dessertes prévues en 2009 lors de la signature de la convention entre RFF, l'État et la Région. De quoi mettre de l'ambiance avant l'arrivée du médiateur, Jean Auroux, demain et pour deux jours, à la Région. Jeudi soir, à 18 heures à Carat, les élus et les acteurs économiques du département auront donc du grain à moudre pour motiver de nouvelles actions.

## Le retour des trains Corail ?

«On ne peut pas être un territoire traversé par des trains qui ne s'arrêtent pas», prévient Jean-François Macaire. Le président de la Région était présent hier, calme mais déterminé. «Il vaut mieux des trains aux bons horaires même s'ils mettent deux heures et 25 minutes pour faire Bordeaux-Paris, plutôt que des trains qui ne mettent que deux heures 05 à des horaires qui n'arrangent personne. Perdre un tiers des TGV en 2017 à Angoulême n'est pas acceptable. Il faut trouver les bons équilibres.»

Éric Redonnet, le directeur régional TGV, a la jambe qui s'agit



La SNCF affirme que 83% de ses voyageurs TGV sont satisfaits. Le seront-ils encore en 2017 avec un tiers de TGV en moins à Angoulême et Poitiers?

Photo archives Phil Messelet

de nervosité sous la table. Sentant qu'il ne coupera pas à la patate chaude, il promet: «Je répondrai à toutes les questions.» Mais en réalité, il n'a qu'une seule réponse: «Pour l'instant je ne peux rien dire, les négociations sont en cours, nous devons arriver à un accord avant le mois de juin.» Aucun chiffre donc, pas même le nombre de trains qui circuleront à partir de 2017 entre Paris et Bordeaux, qu'ils soient directs ou non. «Il y a tellement de paramètres...»

En revanche, son collègue qui gère les trains Intercité, sous couvert d'une bonne nouvelle, an-

nonce le plan B. Ces trains vont faire leur réapparition entre Bordeaux et Paris. Ces ex-Corail qui mettent trois heures 20 pour faire Angoulême-Austerlitz.

Cette année, il y aura deux allers-retours par week-end. En 2016, il pourrait y en avoir huit du vendredi au lundi. Qui dit qu'en 2017, ils ne remplaceront pas les TGV absents? «C'est un produit de complément», se rassure Jean-François Macaire qui ne veut pas croire que la SNCF se serve de cet argument pour réduire la desserte TGV. Il y voit même une belle opportunité de compléter l'offre TER entre Angoulême et Poitiers.

## Débrayages en série chez Verallia

Depuis la première journée de négociations salariales chez Verallia, jeudi, les débrayages d'une à plusieurs heures se sont succédé dans l'usine de Châteaubernard. La CGT, rejointe dans ses revendications par FO, souhaite faire durer le mouvement dans le temps, avec la volonté de conforter des acquis sociaux avant que la filiale verrière ne soit revendue par le groupe Saint-Gobain. Une assemblée générale se tiendra ce midi, dans la foulée de la reprise des discussions avec la direction.

## Invitation au tango samedi au Castel



Le Grand Chœur de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes sera sur scène samedi.

Photo CL

Les soixante choristes du Grand Chœur de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, placés sous la direction de Michel Piquemal, proposent un concert ce samedi au Castel de Châteaubernard, avec à partir de 20h30, une heure et quinze minutes d'inspiration argentine, intitulée «Musique à Buenos Aires». Une invitation au tango, avec des partitions d'auteurs argentins jouées au violon, violoncelle, contrebasse, piano et bandonéon: «Las Indianas», de Carlos Guastavino (1912-2000), chants marqués par des rythmes de danses populaires argentines que le jeu transcendant du piano peut rendre éblouissants, ou au contraire, plus intimistes et raffinés. «Adios Noino», une musique de tango qu'Astor Piazzola a écrite en mémoire de son grand-père. Et en-

fin, «La Misatango», de Martin Palmeri où le tango épouse la rigueur du classique pour une «Messe à Buenos Aires».

A noter que Michel Piquemal, directeur artistique depuis quinze ans et chef de chœur et d'orchestre de la formation saintaise, ancien enseignant au Conservatoire national supérieur de Paris, a remporté en 1996 et 1998, le prix des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Victoires de la musique classique avec des œuvres de Durufié et Honneger. Samedi, Armand Châtaigner, violoniste, directeur de l'abbaye de Bassac, se joindra à la formation pour honorer le partenariat qui lie l'académie des jeunes de Bassac avec le Grand Chœur de l'Abbaye-aux-Dames.

Entrée 15 €, gratuite pour les moins de 18 ans.  
Réservations au 05 45 32 32 51.

## Solidarité Urgence présente un bon bilan

L'association caritative Solidarité Urgence, basée à Cognac, a tenu son assemblée générale hier. «Si je devais vous noter, je vous accorderai le triple A pour votre action, votre aide et votre amitié, a chaleureusement déclamé Jacques Perier, président réélu à l'issue des débats, c'est grâce à vous que l'association est pérenne, merci». Le trésorier Christian Boissard a ensuite pris la parole pour présenter un bon bilan financier, uniquement assombri par 448€ de déficit.

### Ventes extérieures en berne

Après une première année complète dans ses nouveaux locaux de l'impasse Barnett, l'association peut se féliciter d'avoir fait progresser ses ventes de 50% pour passer de 60.000€ de recettes en 2013 à 93.000€ l'an dernier. Les ventes à l'extérieur - braderies, bric-à-brac, foire aux livres - accusent en revanche le coup avec un



Une trentaine de bénévoles - sur les 47 adhérents - étaient présents hier.

Photo J. K.

chiffre d'affaires qui passe de 17.000€ en 2013 à 12.000€ en 2014. «Ces ventes ont été dopées en 2012 et 2013 par des dons importants de marchandises neuves d'Auchan. La politique commerciale de ce magasin a changé», regrette le trésorier.

D'importants travaux de toitures ont été menés pour 23.000€. L'aide aux personnes reste le pre-

mier poste de dépense pour 47.000€, soit une progression de plus de 10% par rapport à 2013. Christian Boissard explique le léger déficit par la fermeture du magasin les mercredis précédant Noël et le jour de l'an. Le conseil d'administration a été réélu à l'identique - excepté le départ de Josette Rousseau et l'arrivée de Jacques Dupays au poste de trésorier adjoint.

## Solidarité Urgence en assemblée

L'association Solidarité Urgence s'est réunie hier en assemblée générale. Georges Aumon et Jacques Dupays feront leur apparition au conseil d'administration. Jacques Dupays fut également élu trésorier adjoint du bureau. Le président, Jacques Périer, a rappelé qu'il était important, en cas d'absence, que les bénévoles préviennent l'association pour gérer leur remplacement.

Il a énoncé les travaux réalisés au cours de l'année 2014 : réalisation d'un monte-charge, construction d'une mezzanine et mise en place d'un auvent, ainsi que le rafraîchissement de deux plafonds du local réceptionnant les dons et de celui où sont entreposés les déchets.

Il a également remercié les entreprises donatrices, les associations partenaires ainsi que les bé-



Jacques Périer président de Solidarité Urgence. PHOTO M.-L.L.

névoles. Il a aussi eu un mot pour Christiane, bénévole de l'association Solidarité Urgence, décédée au début de l'année.

Les comptes ont été adoptés à l'unanimité par l'assistance, même si l'association connaît un déficit de 448,67 euros cette année. Un déficit qui n'inquiète pas le trésorier, Christian Boissard, qui reste optimiste par rapport aux ventes locales réalisées par l'association.

Lors de l'assemblée, une question a été soulevée concernant le montant de la taxe foncière, s'élevant à 3 177 euros. Christian Boissard a rappelé qu'il était considéré comme un supermarché mais que des négociations avaient déjà été faites pour réduire de 10% cette taxe.

118388

### CHÂTEAUBERNARD

M. et M<sup>me</sup> Martine MARTIN,  
M. et M<sup>me</sup> Marie-Christine  
ANTELME-CHARLES,  
M. et M<sup>me</sup> Françoise DOLOU,  
M<sup>me</sup> Colette WARIN,  
ses enfants,  
ses petits-enfants,  
ses arrière-petits-enfants  
ainsi que toute la famille,  
parents et amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M<sup>me</sup> Gisèle ANTELME,**  
née MEUNIER,

survenu dans sa 88<sup>e</sup> année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 19 février 2015, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

M<sup>me</sup> Antelme repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n<sup>o</sup>1, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites mercredi 18 février, de 15 heures à 18 heures.

Condoléances sur registre.

PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Les Castelbaladins.** Le groupe théâtral des Castelbaladins tiendra son assemblée générale mercredi 25 février, à 20 h 30, salle Jean-Tardif. À l'ordre du jour : rapport moral et financier ; compte rendu des activités ; projets 2014 ; élection du tiers sortant et du bureau.

**Concert.** Le Grand Chœur de l'Abbaye aux dames se produira sur la scène du Castel, samedi 21 février, à 20 h 30. Sous la direction de Michel Piquernal, l'ensemble vocal présentera « Musique à Buenos Aires ». Tarifs : 15 €, gratuit pour les moins de 18 ans dans le cadre familial. La billetterie est assurée par la mairie de Châteaubernard, aux heures d'ouverture. Places numérotées. Une billetterie sera également ouverte au guichet du Castel, 45 minutes avant la représentation. Tél. 05 45 32 32 51.

**Deux randonnées à vélo.** L'association sportive des Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo, dimanche 22 février. Attention, l'horaire de départ change : rendez-vous devant l'usine Verallia à 8 h 30 désormais. Le circuit de 55 km passera par Sainte-Sévère, Les Buges, Macqueville, Siecq, Anville, Sonneville, Mareuil, Sigogne,

Le Cluzeau, Réparsac, Nercillac, Châteaubernard. Le parcours de 70 km, identique jusqu'à Macqueville, traversera ensuite Ballans, Siecq, Beauvais-sur-Matha, Bresdon, Verdille, Guignefolle, Le Breuil, Auge-Saint-Médard, Anville, Sonneville, Mareuil, Sigogne, Châteaubernard.